

**ASSOCIATION SPORTIVE NEW SFR**  
**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 29 JUIN 2023**

Le jeudi 29 juin 2023, les membres de l'Association Sportive New SFR se sont réunis en assemblée générale ordinaire par conférence téléphonique Teams suivant convocation régulière qui leur a été adressée.

Le bureau :

BOULON, Fabrice (trésorier), GARNIER, Franck (secrétaire), GUIHARD Jean Walfroy (président).

Les membres présents :

BONNARD, Martine ; BOULON, Fabrice ; BREE, Frédéric ; DA SILVA, Richard ; DEFORGE, Arnaud ; ECKART Bruno ; FORO, Eric ; GALMICHE, Kim ; GARNIER, Franck ; GOMER ROMIO Sebastien ; GUIHARD, Walfroy ; HELIAS, Marie Helene ; HOARAU Jacques ; MÉHAULE, Anthony ; MEHDI, Seifeddine ; ODE, Caroline ; PIVIN, Gaëlle ; RANJATOELY, Williams ; SETTOUTI-BOUABEN, Fatima ; SEVRE, Patrice.

Les membres représentés :

CASTOR, Karine ; CORNIC, Sylvain ; HUTTEAU, Laurent ; KRIEF, Pascal ; PONSA, Thierry ; ROCAMORA, Sphie ; TRIDON, Christelle.

**ORDRE DU JOUR**

1. Rapport financier
2. Validation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2022
3. Rapport moral
4. Élection des administrateurs
5. Rapport d'activité des sections

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 12h35.

## 1. RAPPORTS FINANCIERS

### Bilan 2022

Solde au 1er janvier.....	184 285,52 €
Dépenses.....	-123 979,71 €
Apport des membres .....	59 586,55 €
Subvention CSE .....	12 277,50 €
Sponsoring SFR .....	41 483,00 €
Solde au 31 décembre .....	173 652,86 €
-10 632,66 €	

### Budget 2023-2024

330 membres dont 300 ayants droit CSE (90%)	
Report à nouveau 2021-2022.....	67 042,56 €
Report à nouveau Company Cup.....	35 000,00 €
Dépenses totales .....	-257 263,79 €
Apport des membres .....	110 895,50 €
Subvention des CSE .....	38 112,27 €
Sponsoring SFR .....	6 213,46 €

### Votes pour les bilans financiers

Le choix du vote à mains levées est accepté à l'unanimité de membres présents ou représentés.

#### Résolution 1 :

« L'Assemblée Générale approuve le rapport financier et donne quitus au trésorier sur le bilan 2022 »

En l'absence de remarque sur le rapport financier, il est procédé au vote à mains levées sur la résolution 1.

La résolution 1 est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.
--

### Tarifs 2023-2024

Droit d'entrée .....	0 €
Cotisation interne (stagiaires, salariés, conjoints, enfants) .....	26 €
Cotisation externe (prestataires, anciens salariés) .....	52 €
Cotisation de section .....	selon la section sportive
Proposition du CA : gratuité de la cotisation de section pour le responsable de la section et un adjoint	
Proposition du CA : gratuité des cotisations de sections pour les membres du Conseil d'Administration	

Après échange, il est jugé préférable de proposer une réduction de 50% du coût de la cotisation de leur section pour les responsables de section et leur adjoint, plutôt que la gratuité.

De l'avis général, la gratuité est maintenue pour les membres du Conseil d'Administration.

#### Résolution 2 :

« L'Assemblée Générale approuve les tarifs présentés. »

En l'absence de remarque sur les tarifs présentés, il est procédé au vote à mains levées sur la résolution 2.

La résolution 2 est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.
--

#### Résolution 3 :

« L'Assemblée Générale approuve la réduction de 50% de la cotisation de section pour le responsable de la section et un adjoint. »

La résolution ayant été débattue et ne soulevant plus de remarque, il est procédé au vote à mains levées sur la résolution 3.

La résolution 3 est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Résolution 4 :

« *L'Assemblée Générale approuve la gratuité des cotisations de sections pour les membres du Conseil d'Administration.* »

La résolution ayant été débattue et ne soulevant plus de remarque, il est procédé au vote à mains levées sur la résolution 4.

La résolution 4 est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## **2. VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022**

Le choix du vote à mains levées est accepté à l'unanimité de membres présents ou représentés.

Résolution 5 :

« *L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 juin 2022.* »

En l'absence de remarque sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 16 juin 2022, il est procédé au vote à mains levées.

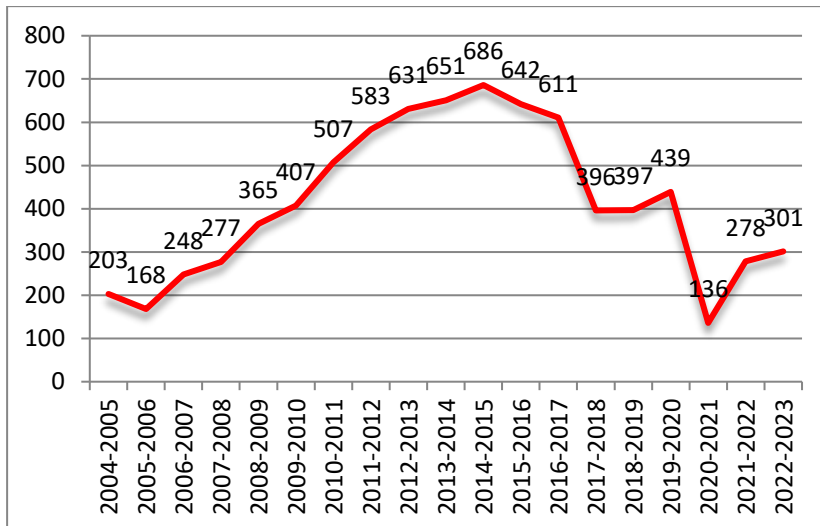
La résolution 5 est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## **3. RAPPORT MORAL**

### **Faits marquants de la saison écoulée**

- Légère augmentation des effectifs (+8%)
- Sections arrêtées :  
Escalade Rouen, Equitation compétition, Futsal Paris, Karting Bordeaux
- Sections créées :  
Escalade Bordeaux, Fitness Toulouse, Futsal La Réunion

**Effectif le 16/06/2022**



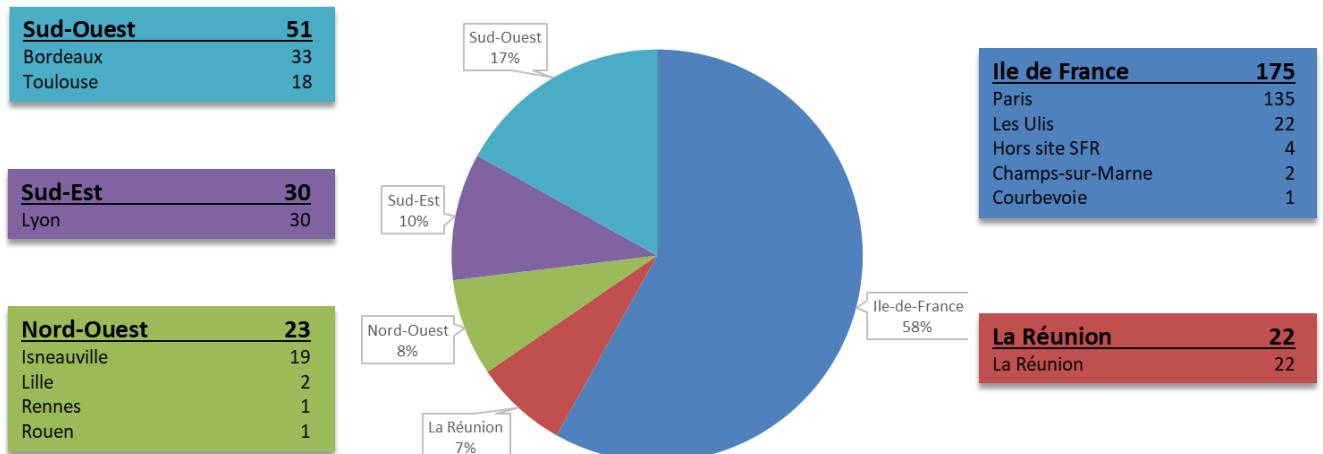
301 vs 278 (+ 8%)

## Les membres

301 membres

- Salariés 265 (88%)
- Conjoints 2
- Enfants 1
- Stagiaires 3
- Prestataires 8
- Externes 23

## Implantation géographique



## Sports pratiqués

Sport	Type	Nbr
Football	Loisir	89
Pilates	Loisir	52
Running	Compétition	46
Golf	Loisir & Compétition	33
Yoga	Loisir	27
Tennis	Loisir	17
Squash	Loisir	15
Badminton	Loisir	11
Fitness	Loisir	9
Escalade	Loisir	7
Pétanque	Compétition	6
Tennis	Compétition	6
Plongée	Loisir	4
Surf	Loisir	4
Tennis de Table	Compétition	4
Equitation	Compétition	3
Equitation	Loisir	2
Cyclisme	Loisir & Compétition	1

### Vote du rapport moral

Le choix du vote à mains levées est accepté à l'unanimité de membres présents ou représentés.

#### Résolution 6 :

« L'Assemblée Générale approuve le rapport moral. »

En l'absence de remarque sur le Rapport Moral, il est procédé au vote à mains levées.

La résolution 6 est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### Perspectives

- 20ème anniversaire de l'AS : groupe de travail ad hoc à monter, on cherche des volontaires !
- Budget de 35 000 € issu de la Company Cup 2022 (en attente de retour de la Direction sur cette utilisation).
- Championnat de foot par sites ?
- Participation à la Company Cup 2024 à Annecy ?
- Goodies des 20 ans (gourde, maillot de sport...) ?

## 4. ELECTION DES ADMINISTRATEURS

Mandat échu :

- Fabrice BOULON

Mandats à pourvoir : 1 à 3

Candidats :

- Gaëlle PIVIN
- Fabrice BOULON

### Votes pour les mandats d'administrateurs

Le choix du vote à mains levées est accepté à l'unanimité de membres présents ou représentés.

Pour l'élection de Gaëlle PIVIN au Conseil d'Administration, il est procédé au vote à mains levées.

Gaëlle PIVIN est élue au Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents ou représentés.
---

Pour l'élection de Fabrice BOULON au Conseil d'Administration, il est procédé au vote à mains levées.

Fabrice BOULON est élu au Conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents ou représentés.
--

## **5. RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SECTIONS**

Le rapport d'activité des sections est présenté par les responsables des sections suivantes :

- Section Fitness Toulouse
- Section Pilâtes Toulouse
- Section Escalade (Bloc) Bordeaux
- Futsal Bordeaux
- Section Futsal Lyon
- Section Futsal Réunion
- Section golf Paris-Ile de France
- Section Squash Bordeaux
- Section Tennis de Table Campus
- Section Badminton Lyon
- Section Pétanque Compétition Bordeaux
- Section Yoga Campus

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est close à 13h50.

Le secrétaire  
Franck GARNIER

Le président  
Jean Walfroy GUIHARD